

## SEANCE DU 06 JANVIER 2020

Le 6 janvier deux mille vingt, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Bourdeaux, sous la présidence de Monsieur CHALAMET, Maire,  
Présents : Mmes DESSUS, MARTIN, PEYSSON, Mrs BUISSON, PEYSSON, ARIENTI, BELLE, PRUNENEC, ROSSIGNOL, TURC  
Absents excusés : M. CUEFF (procuration à Mme DESSUS)  
Absent : Mrs BESSE et CROUZET  
Secrétaire : M. TURC

### Prochaines séances du Conseil Municipal :

- Le lundi 20 janvier 2020 à 18h30 - Secrétaire de séance : TURC Jack
- Le lundi 17 février 2020 à 18h30 – Secrétaire de séance : ARIENTI Olivier
- Le lundi 9 mars 2020 à 18h30 – Secrétaire de séance : BELLE Michaël

Le compte-rendu de la séance du 2 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

### Information diverses :

- Vœux 2020 reçus
- Présentation des vœux à la population le samedi 11/01 à 11h
- Vœux du Préfet et du Conseil Départemental de la Drôme le 10/01 à 17h30
- Recensement de la population : 670 habitants au 01/01/2020
- AG du « Comité du 15 août » le 15/01 à 20h au SIVOM
- AG « Nouvelles du Conte » le 14/01 à 20h30 au SIVOM
- Acquisition garage PERROT : Acte d'achat signé le 16/12/19 chez Me PIQUEMAL. 5 garages occupés sur 6 sans titre ni droit. Baux oraux.
- Réunion « vitesse au centre village » le 15/01 à 14h en mairie avec les parents d'élèves et le conseil départemental de la Drôme.
- ADMR : Regroupement Divajeu / Massif de Couspeau

---

L'ordre du jour est ensuite abordé

### **1. Travaux d'aménagements superficiels des rues de la Recluse, de la Lève, du pont et Place de la Recluse. – Résultats de la consultation - Attribution du marché.**

Vu la délibération du 4 novembre 2019 lançant la consultation des entreprises en procédure adaptée et fixant les critères de jugement des offres,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence du 19 novembre 2019 (BOAMP) pour 2 lots :

Lot 1 – Terrassements, voiries

Lot 2 – Béton, Serrurerie, Fontaines

Vu la date limite de remise des offres fixée au 16 décembre 2019 à 12H

Vu la réunion de la commission consultative en date du 20 décembre 2019 pour l'analyse des offres d'après le document préparé par le Cabinet BEAUR, maître d'œuvre du projet,

Le Maire informe que :

Lot 1 – Terrassements, voiries : l'offre de l'entreprise COLAS est la mieux classée selon les critères définis dans le règlement de consultation (note de 84/100). La proposition financière est de 124 940,25 € HT avec un délai global de 30 jours (y compris période de préparation).

Lot 2 – Béton, Serrurerie, Fontaines : l'offre de l'entreprise SOLS, selon les critères définis dans le règlement de consultation, obtient la note de 92/100. La proposition financière est de 167 851,60 € HT avec un délai global de 45 jours (y compris période de préparation).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

\* ATTRIBUE les lots aux entreprises ayant fait l'offre économiquement la plus avantageuse comme suit :

**Lot 1 – Terrassements, voiries : Entreprise COLAS pour un montant de 124 940,25 € HT**

**Lot 2 – Béton, Serrurerie, Fontaines : Entreprise SOLS pour un montant de 167 851,60 € HT**

\* AUTORISE le Maire à signer les marchés pour chaque lot

\* AUTORISE le Maire à signer tout document administratif et financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## **2. Réhabilitation piscine municipale – Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2020.**

Monsieur le Maire rappelle

- la délibération du 4 novembre 2019 approuvant l'avant-projet sommaire du projet de réhabilitation de la piscine municipale et sa mise en accessibilité « PMR » et sollicitant, entre autres subventions, celle de l'Etat au titre de la DETR sur la base d'un plan de financement prévisionnel d'un montant total de 684 300 € HT (estimation de l'avant -projet établi par le Cabinet TEXUS).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

**Coût total (Moe + travaux + frais divers) : 684 300 € HT**

### **\* Subventions :**

- Etat (DETR) :	125 000 € (18,27 %)
- Région Auvergne-Rhône-Alpes :	93 000 € (13,60 %)
- Département :	205 290 € (30,00 %)

### **\* Participation Communale :**

- Emprunt :	200 000 € (29,22 %)
- Autofinancement	61 010 € (8,91 %)

L'échéancier de réalisation de ce projet est prévu au 3<sup>e</sup> trimestre 2020 (septembre 2020) pour une durée de 9 mois (fin mai 2021) et pour une ouverture officielle à compter du 01/07/2021.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ADOPTE le plan de financement prévisionnel exposé ci-dessus.
- SOLLICITE la subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **3. Paiement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020.**

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissements, avant le vote du budget 2020, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

## **4. Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI)**

Le Maire fait lecture du courrier du Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Roubion (SIEHR) en date du 18/12/2019 qui propose à la commune de Bourdeaux l'intégration du SCDECI de la commune au Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) du Syndicat, par mandat de maîtrise d'ouvrage.

Il ajoute que si le SCDECI communal est réalisé conjointement avec le SDAEP, son coût sera pris en charge à 80% par le Conseil Départemental de la Drôme.

Le Conseil Municipal donne son accord pour intégrer la réalisation du SCDECI à la réalisation du SDAEP du SIEHR. Un courrier sera envoyé au syndicat pour l'en informer.

## **5. Questions diverses**

### **Projet de nouveau Centre d'Incendie et de Secours :**

Le Maire fait lecture du courriel de M. MOLINA Sébastien, chef de service bâtiments et infrastructure du SDIS qui l'informe, entre autre, que la consultation de la Maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction

du nouveau centre de secours est prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, avec une année d'étude et une année de travaux, soit une fin de travaux prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

### **Un arbre dans chaque commune :**

Afin de compenser les émissions de CO2 générées par 4.5 millions de kilomètres réalisés en voiture thermique, l'association « Innovons ensemble pour la planète » propose que les 34 968 communes françaises plantent chacune un arbre en 2020.

Les élus décident de soutenir leur projet pour l'environnement en plantant un arbre dans le cadre des aménagements de la place de la Recluse au centre village.

### **Mini tournée de la chorale du collègue Ernest CHALAMEL:**

Le Maire fait lecture d'une demande de M. Philippe BERRARD, professeur de musique qui souhaite organiser une mini tournée de la chorale du collègue Ernest CHALAMEL. Il demande la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes pour une représentation.

Le Conseil Municipal accepte la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes de Bourdeaux pour la mini tournée de la chorale du collègue Ernest CHALAMEL qui aura lieu en mai/juin 2020

### **INTERVENTIONS DES CONSEILLERS :**

#### **\*Martine DESSUS**

- 13/01 à 10h à la maison des associations : Réunion d'information sur les ateliers mémoire organisés dans le cadre de la Charte des Aînés, par la MSA (10 séances)
- 16/01 à 10h : Réunion de travail « Comment toucher les aidants familiaux »
- Informe que les ateliers nutrition ont accueilli 15/16 personnes en moyenne.
- Maison de Santé Pluri-professionnelle de Bourdeaux : un masseur kinésithérapeute devrait s'installer en septembre 2020, nous sommes à la recherche d'un(e) orthophoniste.

#### **\*Michèle MARTIN :**

- Transmet aux élus les vœux du personnel enseignant
- Fait un bilan rapide des festivités de fin d'année : le repas des aînés a compté 79 convives, le spectacle de Noël des enfants fut décevant contrairement au cadeau de Noël de l'Oustalet (spectacle de chants) qui fut très apprécié.

#### **\*Michaël BELLE :**

- Partage ses inquiétudes relatives aux berges du Roubion suite aux travaux initiés par le SMBRJ liés à la continuité écologique et aux dernières grosses pluies. Rendez-vous a été pris avec le SMBRJ et le Département échanger sur ce sujet (digue, passerelle, etc...).

#### **\*Jack TURC**

- Informe le Conseil que des devis ont été demandés pour résoudre les problèmes de débordement de la source de la bonde à l'école et d'éboulement et de drainage de l'eau au virage Chaudin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h33.